



SEP-CGC

Syndicat de l'Enseignement Privé – CGC

Affilié à l'UT CFE-CGC Nouvelle-Calédonie

Complexe « La Belle Vie » – BP 30 536 - 98895 – NOUMEA CEDEX

☎ (687) 41-03-00 courriel : utcfecgc@utcfecgc.nc

Nouméa, le 22 décembre 2025.

Lettre ouverte sur la situation financière de la DDEC et le plan de licenciement économique

Madame, Monsieur,

Par la présente lettre ouverte, en notre qualité d'organisation syndicale représentative des salariés, nous souhaitons attirer l'attention de l'ensemble des parties prenantes – personnels, communautés éducatives, partenaires institutionnels et grand public – sur la situation financière préoccupante que traverse la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC).

En effet, depuis plusieurs années, la DDEC fait face à des contraintes budgétaires croissantes. Celles-ci résultent en particulier d'une diminution des subventions publiques, et ce malgré les engagements pris dans le cadre de la délibération 360. Certaines de nos collectivités, confrontées elles-mêmes à de fortes restrictions budgétaires, ne participent malheureusement pas à la hauteur espérée. Dans le même temps, il apparaît illusoire et socialement injuste d'attendre des familles qu'elles compensent le delta financier manquant, les parents ne pouvant, à eux seuls, supporter une telle charge. Cette fragilisation financière est en outre aggravée, par une baisse continue de la démographie, entraînant une diminution significative des effectifs d'élèves, rendant impossible le maintien des niveaux d'inscription nécessaires à l'équilibre économique de certains établissements. Malgré quelques efforts de gestion, d'optimisation des dépenses, engagés tardivement, l'équilibre financier de la structure n'a pu être durablement préservé. Les difficultés actuelles révèlent les limites d'une gestion insuffisamment anticipée sur le long terme, alors même que plusieurs signaux d'alerte étaient connus depuis de nombreuses années (rapport de la CTC de 2019).

C'est dans ce contexte difficile, avec une profonde préoccupation humaine et morale, **qu'un plan de licenciement économique est aujourd'hui envisagé par la DDEC**. Cette situation a pour conséquence directe **la fermeture annoncée de plusieurs internats de brousse et du grand Nouméa**, dont certains jouent pourtant un rôle indispensable pour les populations locales, en particulier pour l'accès à l'éducation des élèves éloignés géographiquement. Cette décision, lourde de conséquences, est l'ultime recours face à une situation devenue critique. Elle impacte directement des femmes et des hommes engagés depuis de nombreuses années au service de l'enseignement catholique, dont le professionnalisme et le dévouement sont reconnus.

En tant qu'organisation syndicale, nous tenons à exprimer notre solidarité pleine et entière envers les personnels concernés, ainsi que notre reconnaissance pour leur engagement au service des élèves, des familles et des établissements. La dimension humaine de cette épreuve

demeure au cœur de nos préoccupations, et tout sera mis en œuvre pour garantir un accompagnement digne et respectueux.

Par cette lettre, nous souhaitons également **ouvrir un appel au dialogue et à la responsabilité collective**. Nous appelons tout particulièrement les familles à soutenir activement la DDEC et ses établissements en y inscrivant leurs enfants et en maintenant leur confiance dans le projet éducatif porté. **Le choix d'inscrire un élève dans un établissement de l'enseignement catholique constitue aujourd'hui un acte de soutien concret, essentiel au maintien des structures et des emplois sur l'ensemble du territoire**. Il apparaît indispensable que l'ensemble des acteurs concernés – l'Etat, les collectivités et la communauté éducative – puissent se mobiliser afin d'explorer toutes les pistes permettant de préserver l'enseignement catholique sur notre territoire.

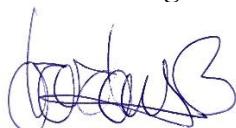
Au-delà de l'urgence, cette situation invite à une réflexion de fond sur les moyens alloués à nos missions éducatives et sur les conditions nécessaires à leur pérennité. L'éducation constitue un bien commun essentiel, qui mérite un soutien à la hauteur des enjeux humains, sociaux et spirituels qu'elle porte. À cet égard, la DDEC, acteur historique de l'enseignement en la Nouvelle-Calédonie, assure depuis de nombreuses années un service éducatif de qualité, fondé sur la proximité, l'accompagnement individualisé des élèves et un ancrage fort dans les réalités locales. Ce modèle éducatif, reconnu par les familles et les collectivités, ne peut perdurer sans des moyens à la hauteur de ses missions.

Face à cette situation, nous lançons un appel solennel à l'ensemble des collectivités du territoire ainsi qu'à l'État. Nous sommes pleinement conscients que les collectivités elles-mêmes sont confrontées à d'importantes difficultés financières et à des arbitrages budgétaires complexes. Toutefois, l'éducation ne peut être reléguée au rang de variable d'ajustement, tant ses conséquences à long terme sont déterminantes pour la cohésion sociale et l'avenir de nos enfants. **Il est urgent que les engagements pris soient pleinement honorés et que des moyens financiers pérennes soient mobilisés afin de garantir la continuité des missions éducatives de la DDEC.** Le maintien de l'enseignement catholique relève d'un enjeu majeur d'égalité des chances et de maillage de la Nouvelle-Calédonie au niveau de l'enseignement. Sans un soutien renforcé et coordonné des pouvoirs publics, c'est l'accès même à l'instruction pour de nombreux enfants qui se trouve gravement menacé.

Nous espérons que cette lettre ouverte contribuera à une prise de conscience collective et favorisera l'émergence de solutions durables, dans un esprit de justice, de solidarité et de responsabilité partagée.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération respectueuse.

*Le SEP-CGC, Syndicat de l'Enseignement Privé de l'UT CFE-CGC NC
La secrétaire générale*



Jordane LEFEBVRE